

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AOUT 2021

**Étaient présents** : MM. BUGGIN Philippe Maire MASSON Hervé ROGER Annie Adjoints.  
MM. DECHANDOL Gilles GRYNFELTT Philippe SAFFORES Manuella PAUTARD Vincent DELAVIERRE Anne  
BAILLOUX Angélique VERRET Lydie BLANCHARD Fabrice RENAUD Laurence.

**Absents excusés** : Mr CAHIER Jean-Pierre (procuration à Mr BUGGIN Philippe).  
Mme CHAMORRO Cendrine (procuration à Mme ROGER Annie).  
Mr ANDREU Benjamin.

**Secrétaire de Séance** : Mme RENAUD Laurence.

Lecture est faite du compte rendu du précédent conseil municipal en date du 12 avril 2021.

#### TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

2.60 € le repas pour les enfants habitant la commune

4.00 € le repas pour les enfants hors commune

5.00 € le repas pour les enfants qui mangeront occasionnellement à la cantine

2.00 € pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine, mais bénéficiant des locaux du personnel.

#### Vote

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 1

#### SIEM

##### CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE

Signature de la convention concernant le groupement de commande pour l'achat de l'électricité pour l'alimentation d'équipements communaux nécessitant une puissance supérieure à 36 KVA.

#### Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### SDEEG

##### MODIFICATION DES STATUTS

Accord à l'unanimité concernant la modification des statuts du SDEEG.

#### Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### CDC MEDOC CŒUR DE PRESQU'ILE

##### TRANSFERT COMPÉTENCE DU PLUI

Opposition à l'unanimité du transfert de la compétence du PLUI.

#### Vote

Pour : 1

Contre : 12

Abstentions : 2

**CDC MEDOC CŒUR DE PRESQU'ILE**

**NOMINATION MEMBRE AU CISPD (CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE)**

Mme ROGER Annie a été nommée membre au CISPD.

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**CONVENTION D'ADHESION AVEC LA DGFIP**

**ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES**

Obligation pour la commune d'adhérer au service de paiement en ligne avec le QR code.

Les personnes paieront dans un tabac sur la ligne de la Française des jeux.

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**EXONERATION DE LA TAXE FONCIERE POUR L'ANNEE 2022**

Exonération à 40 % sur la part communale sur constructions neuves à voter.

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**DEVIS**

*Pompe de forage au stade : 1 297.07 € HT (fourniture, pose, raccordement eau et électricité, mise en route, et essais)*

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

*Panneaux routiers, balises passages à niveaux : 2 261.14 € HT*

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

*Mobilier pour le secrétariat*

*Achat caissons et fauteuil : 726.27 € HT, montage 58.00 €.*

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

*Réfection bardage tôle, chéneaux, tuiles du dépôt communal : 2 147.50 € HT*

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

*Réfection du mur au dépôt communal : 1 459.50 € HT*

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

***Feu d'artifice pour la fête du village : 2000.00 € TTC***

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

***Mobilier pour l'école (petites tables – tapis de motricité) : 1 673.09 € HT***

***Jouets pour l'école (cuisine – machine à laver) : 236.93€ HT***

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

### **VENTE TERRAIN COMMUNAL**

Vente parcelle communale cadastrée E 1451 d'une contenance de 28 ares et 12 centiares au prix de 500.00 €.

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

### **BIENS VACANTS ET SANS MAITRE**

#### **CONVENTION AVEC LA SAFER**

Convention avec la SAFER concernant la procédure et l'accompagnement dans la procédure des biens présumés sans maître pour un montant de 1 850.00 € HT.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022**

Désignation du coordonnateur municipal en charge des opérations du recensement : Mme ROGER Annie.

Vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

### **QUESTION DIVERSE**

Mme SAFFORES Manuella demande à Mr PAUTARD Vincent ce qui en est des devis concernant les illuminations de Noël. Mr PAUTARD Vincent informe que deux devis ont été demandés.

Séance levée à 20h30.